

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE
ET D'UTILISATION
DE LA PLATE-FORME
VISITME.Doctor**

Blue Curseur Europe SRL
(Mises à jour le 21 avril 2021)

Toute utilisation de VisitMe.Doctor est soumise au préalable à la prise de connaissance et à l'acceptation expresse des Conditions Générales de Services.

Les présentes Conditions générales de services encadrent les conditions d'utilisation des Services de Téléconsultation, et de l'outil de téléconsultation, proposés par VisitMe.Doctor à partir de la Plateforme VisitMe.Doctor.

Toute utilisation des Services de Téléconsultation, de télémédecine et de téléexpertise ou de l'outil seul de téléconsultation (vidéo) par un patient, est soumise au préalable à la prise de connaissance et à l'acceptation expresse des présentes Conditions Générales de Services.

Votre attention est attirée sur le fait que l'acceptation des présentes Conditions Générales de Services emporte acceptation des règles d'accès à la Plateforme VisitMe.Doctor, d'utilisation de l'outil de téléconsultation et de fourniture des Services de télémédecine et de téléexpertise.

Vous êtes invité à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Services. Vous les recevez par voie électronique sur simple demande à contact@visitme.doctor

Mise en garde préalable :

Vous êtes informé que la plateforme Visitme.Doctor ne permet en aucun cas le diagnostic, la prise en charge médicale et le suivi de situation graves et urgentes.

Si vous vous trouvez dans un cas d'urgence, veuillez contacter les services d'urgences de votre région dans les plus brefs délais. Vous reconnaissez que votre médecin et/ou les médecins présents sur la plateforme ne délivrent aucun acte de médecine d'urgence et ne peuvent contacter, pour vous, les services d'urgence.

Compte-tenu du caractère sensible de vos données de santé et de votre compte sur VISITME.Doctor, vous reconnaissez mettre tout en oeuvre pour protéger vos données de comptes et que vous mettez également tout en oeuvre sous votre responsabilité propre l'ensemble des mesures de sécurité utiles et pertinentes pour les besoins de sécurité et de protection de votre compte personnel.

Article 1 : DEFINITIONS

Les termes ci-après définis ont le sens et la portée donnés dans leur définition dans le cadre de la conclusion et de l'exécution des CGS.

« Bénéficiaire(s) » désigne toute personne bénéficiant d'un accès aux Services via la Plateforme Visitme.Doctor en application d'un contrat conclu entre Visitme.Doctor et son médecin, son assureur, son médecin ou tout autre organisme Partenaire de Visitme.Doctor, et après acceptation des CGS ;

« CGS » désigne les Conditions Générales de Services, que les Bénéficiaires doivent accepter pour accéder aux Contenus de la Plateforme Visitme.Doctor et bénéficier des Services et/ou de l'outil ;

« Compte personnel » désigne le compte créé par le Bénéficiaire lors de sa première connexion à la Plateforme Visitme.Doctor et permettant d'accéder à son espace privé et sécurisé ;

« Contenus » désigne l'ensemble des textes, photographies, vidéos, illustrations, fonctionnalités et plus largement tout élément existant au sein de la Plateforme Visitme.Doctor ;

« Visitme.Doctor » désigne la société Visitme.Doctor Global LTD (nom commercial Visitme.Doctor), en tant que plateforme de téléconsultation dans le cadre d'un Service de téléconsultation délivré par des Médecins téléconsultants délivrant des actes dans le cadre de leur pratique habituelle ;

« Offre de Service » : désigne l'offre de service à laquelle a souscrit le Partenaire de Visitme.Doctor pour le bénéfice de ses Bénéficiaires (« Offre Partenaire »)

« Outil de téléconsultation » : désigne la plateforme technique permettant à un

professionnel médical de réaliser des téléconsultations

« Partenaire » désigne toute entreprise publique ou privée, association, organisme d'assurance complémentaire d'assurance maladie, tout médecin et tout autre organisme public ou privé qui a souscrit auprès de Visitme.Doctor un contrat de partenariat encadrant la sélection et les modalités de mise à disposition d'une Offre de Service en faveur des Bénéficiaires ;

« Plateforme Visitme.Doctor » désigne la plateforme reposant sur une organisation médicale des Professionnels de santé permettant l'accès aux Contenus et la délivrance des Services et/ou de l'outil de téléconsultation aux Bénéficiaires par téléphone ou en visioconférence, dans les conditions décrites au sein des CGS.

« Professionnel(s) Médical(ux) » désigne tout médecin généraliste ou spécialiste et sage-femme, diplômé, participant à la délivrance des Services, en ce compris le Service de téléconsultation dans le cadre d'une convention de télémédecine conformément aux réglementations en vigueur ;

« Professionnel(s) de Santé » désigne tout professionnel de santé en ce compris les Professionnels Médicaux participant à la délivrance du Service de téléconseil ;

« Services » désigne le Service de télémédecine, téléexpertise et le Service de téléconsultation dans le cadre de la Plateforme Visitme.Doctor ;

« Service de téléconsultation » désigne le service de téléconsultation (télémédecine, téléexpertise) médicale à distance, par visioconférence, mis à disposition des Bénéficiaires dans le cadre de la Plateforme Visitme.Doctor délivrés par les Professionnels Médicaux ;

Article 2 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les CGS, le consentement au titre de la collecte et du traitement des données de santé des Bénéficiaires ainsi que la politique de confidentialité des données à caractère personnel les concernant constituent les dispositions contractuelles spécifiques encadrant l'utilisation de la Plateforme Visitme.Doctor pour la fourniture des Services et Contenus, et le recours à l'outil de téléconsultation.

Ces dispositions contractuelles spécifiques s'ajoutent aux dispositions contractuelles du contrat conclu par le Bénéficiaire encadrant l'Offre de Service dont il peut bénéficier.

Si une disposition des présentes CGS était jugée invalide par un tribunal compétent, l'invalidité de cette disposition n'en affecterait pas pour autant la validité des autres dispositions des CGS qui resteraient valides et en vigueur.

Aucune renonciation à l'une des dispositions de ces CGS ne peut être considérée comme valant renonciation définitive à cette disposition ou à d'autres dispositions des présentes CGS.

Article 3 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les CGS entrent en vigueur sans réserve au jour de l'acceptation par le Bénéficiaire des documents contractuels suivants à compter de l'acceptation par le Bénéficiaire via un clic activé au sein de la page web sécurisée de création d'un Compte personnel des présentes CGS ;

Article 4 : AVERTISSEMENTS PREALABLES

RAPPEL :

Vous êtes informé que la plateforme Visitme.Doctor ne permet en aucun cas le

diagnostic, la prise en charge médicale et le suivi de situation graves et urgentes.

Si vous vous trouvez dans un cas d'urgence, veuillez contacter les services d'urgences de votre région dans les plus brefs délais. Vous reconnaissez que votre médecin et/ou les médecins présents sur la plateforme ne délivrent aucun acte de médecine d'urgence et ne peuvent contacter, pour vous, les services d'urgence.

Compte-tenu du caractère sensible de vos données de santé et de votre compte sur VISITME.Doctor, vous reconnaissez mettre tout en oeuvre pour protéger vos données de comptes et que vous mettez également tout en oeuvre sous votre responsabilité propre l'ensemble des mesures de sécurité utiles et pertinentes pour les besoins de sécurité et de protection de votre compte personnel.

Article 5 : PRESENTATION DU SERVICE DE TELECONSULTATION

5.1 Les Professionnels médicaux délivrant le Service de téléconsultation

La Plateforme VISITME.Doctor propose un Service de téléconsultation.

Les actes de téléconsultation sont délivrés par des Professionnels médicaux, à savoir : des médecins généralistes et/ou des médecins spécialistes ;

Les Bénéficiaires sont informés et reconnaissent qu'à titre exceptionnel, les Professionnels médicaux délivrant le Service de téléconsultation peuvent ne pas être disponibles, et ce, pour une période transitoire qui sera porté à leur connaissance.

A l'issue de la téléconsultation, le Professionnel médical rédige un compte-rendu de la téléconsultation qu'il peut stocker sur son propre serveur afin de garantir un historique d'intervention.

Les Professionnels médicaux sont soumis au respect de l'intégralité des règles déontologiques président à l'exercice de leur profession telles que définies dans leur Code de déontologie et interprétées par le Conseil de l'Ordre auquel ils sont rattachés.

5.2 Accessibilité au Service de téléconsultation et création d'un profil médical

Le Service de téléconsultation est accessible à partir de la plateforme VISITME.Doctor, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur app.visitme.doctor

Mise en garde :

Le service de téléconsultation délivré dans le cadre de la plateforme VISITME.Doctor ne peut avoir pour finalité de remplacer le médecin traitant du Bénéficiaire et est proposé uniquement en complément à la prise en charge et au suivi effectués par le médecin traitant.

Le bénéficiaire est en particulier alerté sur le fait que l'accès aux services n'est pas de droit. Outre les cas d'utilisation raisonnables au Service de téléconsultation, le Professionnel médical peut estimer qu'il n'est pas en mesure de délivrer le Service de téléconsultation lorsqu'un examen clinique avec présence physique du Bénéficiaire ou des examens complémentaires sont nécessaires.

Le Bénéficiaire est informé qu'aucune pré-qualification médicale de sa demande n'est effectuée par téléphone, avant sa prise en charge par un Professionnel médical.

Le Service de téléconsultation est accessible par visioconférence par le biais de la plateforme VISITME.Doctor.

Le Bénéficiaire est informé et reconnaît que l'accès au Service de téléconsultation est conditionné à la création d'un compte.

Le Bénéficiaire est informé et reconnaît le droit au médecin à lui envoyer par email une invitation à s'inscrire sur VISITME.Doctor ainsi qu'un récapitulatif de son rendez-vous.

Les données de santé renseignées par le Bénéficiaire au sein de son compte sont uniquement destinées au Professionnel médical dans le cadre de la téléconsultation.

Le Bénéficiaire est en outre informé qu'il dispose de la possibilité de télécharger des pièces médicales lors de la téléconsultation s'il souhaite les partager avec le Professionnel médical. Il peut également donner accès à des données de santé via la fonctionnalité ABRUMET sur VISITME.Doctor.

L'ensemble des données de santé du Bénéficiaire sont conservées auprès d'un hébergeur agréé de données de santé.

5.3 Prescription médicale

Le Service de téléconsultation comprend, la possibilité pour le Professionnel médical, d'émettre une prescription et de l'envoyer en format PDF via l'outil d'envoi de document lors de la téléconsultation. Attention : pour des raisons de confidentialité, tout document non enregistré par le médecin ou le Bénéficiaire lors de la téléconsultation est supprimé de la base donnée une fois la téléconsultation terminée. Ainsi, la délivrance d'une prescription par le Professionnel médical à l'issue d'une téléconsultation n'est pas systématique et relève de son appréciation médicale propre et indépendante, conformément

aux limites légales et à ses obligations professionnelles et déontologiques.

En outre, l'attention du Bénéficiaire est attirée sur le fait que la fonctionnalité de téléchargement comporte des risques d'atteinte à la sécurité et à la confidentialité des données, compte tenu de l'absence de fiabilité à 100% et d'éventuelles failles du réseau internet. La fonctionnalité s'utilise donc à ses risques et périls sous son entière et exclusive responsabilité.

Article 6 : PRESENTATION DE L'OUTIL DE TELECONSULTATION

Les Professionnels médicaux proposant l'accès à l'outil téléconsultation

Des médecins peuvent décider, dans le cadre de leur pratique médicale quotidienne, de proposer des consultations par visioconférence à leurs patients, dans le cadre des réglementations en vigueur.

Dans ce cadre, les téléconsultations peuvent être prises en charge selon les règles du remboursement de l'Assurance Maladie, et doivent respecter les mêmes règles et le même déroulé qu'une consultation dite physique.

Les médecins restent soumis au respect de l'intégralité des règles déontologiques président à l'exercice de leur profession telles que définies dans leur Code de déontologie et interprétées par le Conseil de l'Ordre dont ils relèvent.

Article 7 : CONDITIONS FINANCIERES

Dans le cadre de l'outil de téléconsultation, la mise à disposition de VISITME.Doctor pour le Bénéficiaire est totalement gratuite

7.1 Modalités de paiement

Si cela est d'application et si VISITME.Doctor le permet techniquement, le prélèvement du montant de la téléconsultation est effectué avant ou à l'issue de l'acte par le médecin.

Auparavant, le bénéficiaire doit avoir indiqué dans son espace personnel le numéro de sa carte, sa date de validité et les trois chiffres du cryptogramme figurant au dos de celle-ci, directement dans la zone prévue à cet effet.

VISITME.Doctor ne stocke directement aucune donnée bancaire.

L'attention du bénéficiaire est attirée sur le fait que les prélèvements effectués dans le cadre de l'Application s'effectuent via la solution bancaire sécurisée Stripe.

Les données de prélèvement sont cryptées puis transmises vers la banque, en toute confidentialité. Elles sont rendues inaccessibles à un tiers.

Les données relatives aux cartes bancaires sont utilisées uniquement dans le cadre de la transaction.

En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le bénéficiaire est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le Service Client VISITME.Doctor à l'adresse suivante : info@VISITME.Doctor

MISES EN GARDE : Le bénéficiaire est informé qu'il doit être titulaire de la carte bancaire utilisée pour le prélèvement ou à défaut être dûment autorisé à l'utiliser.

Il garantit à VISITME.Doctor qu'il remplit bien l'ensemble des conditions d'accès, d'utilisation et de vente et que le compte bancaire associé au moyen de paiement utilisé pour le prélèvement

est suffisamment approvisionné pour satisfaire à son obligation de paiement.

7.2 Preuve du prélèvement

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de VISITME.Doctor dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications et des paiements intervenus entre le bénéficiaire et son médecin.

L'archivage des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément à la réglementation en vigueur.

Article 8 : CONDITIONS D'ACCES A LA PLATEFORME VISITME.Doctor

L'accès à la Plateforme VISITME.Doctor, en ce compris, aux Services et Contenus et à l'outil de téléconsultation, est soumis aux présentes CGS, aux lois en vigueur concernant les services de communication électronique au public, la télémédecine, et plus généralement au respect de toutes les lois applicables.

L'accès à la Plateforme VISITME.Doctor est réservé aux personnes physiques de plus de 18 ans. A ce titre, le Bénéficiaire déclare et reconnaît avoir 18 ans révolus. L'accès aux Contenus et aux Services à un mineur via la Plateforme VISITME.Doctor est nécessairement effectué et mis en œuvre par son représentant légal.

En l'absence de possibilité technique d'authentification de l'âge, il incombe au Bénéficiaire de mettre en œuvre les dispositifs de sécurité adéquats permettant une protection et une restriction d'accès des mineurs à la Plateforme VISITME.Doctor.

Le Bénéficiaire ne peut utiliser la Plateforme VISITME.Doctor à d'autres fins que pour sa

destination définie aux présentes CGS, et notamment s'interdit d'utiliser la Plateforme VISITME.Doctor, y compris les Contenus et les Services, pour assurer la promotion d'un produit, d'un service, d'un établissement de santé, d'un professionnel de santé ou d'une pharmacie ou de manière générale à toute fin publicitaire ou promotionnelle ou professionnelle.

Le Bénéficiaire s'engage à accéder à la Plateforme VISITME.Doctor uniquement à titre personnel et ne pas y accéder au bénéfice d'une entreprise ou de tout autre organisme. Les sociétés commerciales, et de manière générale tout organisme ou entité ou profession réglementée ne peuvent pas devenir Bénéficiaires.

Le Bénéficiaire s'engage à avoir une utilisation raisonnable du service VISITME.Doctor. Il reconnaît en particulier qu'une utilisation quotidienne ne constitue pas une utilisation raisonnable du service.

Toute autre utilisation en fraude des droits de VISITME.Doctor expose les Bénéficiaires à des poursuites.

8.1 Pré-requis

Le Bénéficiaire s'assure préalablement à l'accès aux Services, à l'outil et aux Contenus que le terminal qu'il utilise dispose d'une connexion à internet et des fonctionnalités techniques/outils pour permettre la délivrance du ou des Service(s) et l'accès à l'outil dans des conditions optimales, selon les modalités de délivrance choisies.

Le Bénéficiaire reconnaît et accepte que l'intégralité des frais de connexion au réseau internet restent à sa charge exclusive.

En outre, et préalablement à chaque mise en relation avec un Professionnel de santé, le Bénéficiaire doit s'assurer notamment de :

- - la qualité de la connexion internet ;
- - et de l'état de la batterie du terminal utilisé.

8.2 Inscription à la Plateforme VISITME.Doctor

L'accès à la Plateforme VISITME.Doctor est subordonné à la création d'un Compte personnel par le Bénéficiaire, comprenant un profil administratif.

Un code entreprise ou un code d'activation peut être demandé à l'occasion de la création du Compte personnel par le Bénéficiaire pour permettre son activation. Ce code devra alors être communiqué au Bénéficiaire soit par l'intermédiaire du Partenaire de VISITME.Doctor soit par VISITME.Doctor.

Les informations demandées sont nécessaires pour permettre au Bénéficiaire d'accéder aux Service de télémédecine, de téléconsultation, ou à l'outil de téléconsultation.

Ainsi, lors de la création de son Compte personnel, le Bénéficiaire s'engage à saisir et à déclarer des données qui permettent son identification sous ses entières responsabilité, contrôle et direction, à communiquer des informations complètes, exactes et actualisées, et à ne pas usurper l'identité d'un tiers, ni à masquer ou modifier son âge.

Dans l'hypothèse où le Bénéficiaire communiquerait des informations fausses, inexactes, trompeuses, incomplètes ou périmées, VISITME.Doctor se réserve la possibilité de suspendre ou de refuser son accès, sans préavis

ni indemnité, de façon temporaire ou définitive, à tout ou partie de la Plateforme VISITME.Doctor, au Services, à l'outil et aux Contenus. En outre, dans de tels cas, VISITME.Doctor décline toute responsabilité du fait des Services rendus.

8.3 Identification, authentification des bénéficiaires

La connexion par le Bénéficiaire à son Compte personnel repose sur un système d'authentification fiable et sécurisé.

Lors de chaque connexion à son Compte personnel, le Bénéficiaire s'authentifie par l'intermédiaire :

- D'un login
- Ou d'un système d'authentification forte

L'identification et l'authentification du Bénéficiaire dans le cadre de son accès à son Compte personnel ou lors de chacun de ses appels passés, permet de s'assurer de son éligibilité aux Services ou à l'outil, de vérifier sa consommation des Services et vaut de manière irréfragable imputabilité au Bénéficiaire des opérations effectuées au moyen de ses éléments d'authentification, dans les conditions définies à l'article « Convention de preuve » des présentes CGS.

Autrement dit, toute action réalisée par le Bénéficiaire à partir de ses éléments d'authentification sera réputée avoir été effectuée par le Bénéficiaire sous sa responsabilité exclusive.

A ce titre, le Bénéficiaire s'engage à garder secrets ses éléments d'authentification étant entendu que VISITME.Doctor ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou tout dommage survenant en cas de manquement à cette obligation, toute utilisation des éléments

précités étant faite sous l'entière responsabilité du Bénéficiaire.

En cas de perte ou de vol de ses éléments d'authentification, ou encore de suspicion de leur utilisation par un tiers non autorisé, le Bénéficiaire s'engage à en informer sans délai VISITME.Doctor, à l'adresse mail suivante : info@VISITME.Doctor

La notification du Bénéficiaire entraînera systématiquement la désactivation par VISITME.Doctor des éléments d'authentification du Bénéficiaire compromis, dans les meilleurs délais et générera une procédure permettant la création de nouveaux éléments d'authentification dans le respect des réglementations en vigueur.

Le Bénéficiaire s'engage, de manière générale, à prendre toutes mesures utiles d'authentification (notamment le renouvellement régulier de son code unique de connexion) pour assurer la parfaite confidentialité de ses éléments d'authentification et s'engage à ne pas les communiquer, les céder ou les mettre à la disposition d'un tiers.

Article 9 : INFORMATION – CONSENTEMENT

Le Bénéficiaire est informé sur les Services et l'outil proposés par la Plateforme VISITME.Doctor et le traitement de ses données à caractère personnel et en particulier ses données de santé.

Cette information est matérialisée en particulier au sein d'une notice d'information et de consentement ainsi que par les présentes CGS.

Elle a lieu préalablement à la mise en œuvre des Services et de l'outil (au moment de la création de son Compte personnel) puis est ensuite mise à disposition du Bénéficiaire sur le site internet.

Pour rappel, VisitMe.Doctor ne collecte et ne stocke aucune données de santé des patients.

Après avoir pris connaissance des informations sur les modalités de délivrance des Services et de mise à disposition de l'outil, ses consentements exprès, préalables, éclairés et actifs sont collectés lors de son inscription à la Plateforme VISITME.Doctor, au titre de :

- Les données d'authentification pour bénéficier des Services de télémédecine et/ou de téléconsultation
- L'acceptation des présentes CGS.

Le Bénéficiaire est informé qu'à tout moment et gratuitement, il dispose de la possibilité de retirer son consentement par mail à info@VISITME.Doctor

Article 10 : DEONTOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Les Professionnels de santé intervenant dans le cadre de la Plateforme VISITME.Doctor et au titre de la fourniture des Services ou de la mise à disposition de l'outil sont soumis au respect de l'intégralité des règles déontologiques présidant à l'exercice de leur profession telles qu'elles sont définies dans le Code de déontologie qui leur est applicable et interprétées par le Conseil de l'ordre professionnel dont ils relèvent, le cas échéant.

La fourniture des Services et la mise à disposition de l'outil dans le cadre de la Plateforme VISITME.Doctor ne porte pas atteinte à l'une quelconque de leurs obligations déontologiques et ce, plus particulièrement au regard du principe d'indépendance, du libre choix du patient, ou encore d'interdiction de tout procédé direct ou indirect de publicité, notamment en faveur d'un professionnel de santé.

Les Professionnels de santé sont soumis au secret sur les informations de santé et relatives à la vie privée des Bénéficiaires, parvenues à leur connaissance par quelque moyen que ce soit, et ce conformément à leurs obligations légales, réglementaires et déontologiques. En conséquence, ils ne communiquent en aucun cas, directement ou indirectement, hors de l'équipe de soins, l'une quelconque des informations concernant les Bénéficiaires et soumise à la protection du secret médical, à tout tiers non autorisé.

Article 11 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Des données à caractère personnel concernant les Bénéficiaires – en ce compris des données relatives à leur état civil, et leur vie personnelle – sont collectées et traitées dans le cadre de leur accès à la Plateforme VISITME.Doctor

VisitME.Doctor rappelle que les données de santé des Patients ne sont pas hébergées. Aucune donnée de santé n'est stockée par l'intermédiaire de VisitMe.Doctor. Seul les informations de login sont enregistrées et hébergées par Microsoft Azure.

Article 12 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE

12.1 Responsabilité de VISITME.Doctor au titre de la collecte et du traitement de données de santé dans le cadre de la Plateforme VISITME.Doctor

En sa qualité de responsable de traitement, VISITME.Doctor garantit avoir déployé des mesures de sécurité conformes aux exigences légales et réglementaires en vigueur aux fins d'assurer la protection des données au titre de la mise en œuvre des Services de télémédecine et/ ou de téléconsultation et de la mise à disposition de l'outil de téléconsultation.

A ce titre, VISITME.Doctor garantit notamment :

- Respecter les obligations qui lui incombent en cette qualité résultant des dispositions de la réglementation européenne en matière de protection des données « RGPD » ;
- Délivrer une information préalable aux Bénéficiaires et l'endroit où les données sont collectées et traitées, avant toute mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel et partage des données médicales et des comptes rendus associés ;
- Répondre aux demandes d'exercice de leurs droits par les Bénéficiaires et le cas échéant, notifier à chaque destinataire ayant eu communication des données toute rectification, effacement des données à caractère personnel ou limitation du traitement, sauf si cette notification est impossible ou exige des efforts disproportionnés ;
- Réaliser ou disposer d'une analyse d'impact relative à la protection des données concernant le traitement dont il est responsable ;
- Mettre en œuvre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées – et à les réexaminer et les réactualiser si nécessaire – afin de garantir la protection des droits des Bénéficiaires dont les données sont collectées et traitées, conformément à la réglementation applicable en matière de

protection des données à caractère personnel ;

- Tenir un registre des traitements ;
- Désigner un délégué à la protection des données et lui permettre d'exercer ses fonctions et missions conformément aux exigences du Règlement général sur la protection des données ; ce dernier est joignable aux coordonnées suivantes : dpo@VISITME.Doctor
- Notifier conformément aux conditions définies au Règlement général sur la protection des données toute violation de données à caractère personnel à l'organe compétent, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et communiquer au Bénéficiaire sur cette violation le cas échéant ;

12.2 Responsabilité de VISITME.Doctor au titre de la fourniture des Services et la mise à disposition de l'outil via la Plateforme VISITME.Doctor

VISITME.Doctor est tenue à une obligation de moyens dans le cadre de la mise à disposition de la Plateforme VISITME.Doctor, des Services, de l'outil et des Contenus fournis dans les limites définies aux présentes CGS.

VISITME.Doctor s'engage à mettre en œuvre les Services et mettre à disposition l'outil dans le respect des dispositions légales applicables. VISITME.Doctor est responsable des seuls dommages directs et prévisibles liés à l'utilisation de la Plateforme VISITME.Doctor.

Les Professionnels de santé sont personnellement et exclusivement responsables des actes médicaux et de prises en charges qu'ils peuvent être amenés à délivrer dans le cadre des Services et de l'outil de la Plateforme VISITME.Doctor.

12.3 Limitations de responsabilité

Les Bénéficiaires demeurent pleinement et personnellement responsables de l'utilisation des Services, de l'outil et des Contenus de la Plateforme VISITME.Doctor – en particulier de l'utilisation des informations dont ils bénéficient dans ce cadre ainsi que de l'ensemble des informations qu'ils communiquent via la Plateforme VISITME.Doctor dans les conditions de droit commun.

Les Bénéficiaires s'engagent à valider l'adéquation de la Plateforme VISITME.Doctor, de ses Services, de l'outil et de ses Contenus à leurs besoins. Ils reconnaissent qu'ils prennent seuls toute décision fondée sur les Services, l'outil et les Contenus, le cas échéant et que VISITME.Doctor n'assume aucune responsabilité au titre de la gestion d'une situation d'urgence.

De plus, ils reconnaissent que VISITME.Doctor ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage matériel ou immatériel, direct ou indirect, quelles qu'en soient les causes, y compris les dommages pouvant être causés par l'éventuelle diffusion de virus, par la fraude informatique, du fait des contraintes et limites du réseau internet ou encore de la perte, de la détérioration ou de l'altération de fichiers ni des conséquences résultant :

- De leur utilisation de la Plateforme VISITME.Doctor, de l'outil de ses Services, et fonctionnalités et/ou de

l'interprétation de ses Contenus ;

- De leur impossibilité d'avoir accès à la Plateforme VISITME.Doctor, à l'outil, aux Services et Contenus, à l'exception des dommages directs consécutifs à une faute lourde ou intentionnelle ;

De manière générale, ils s'engagent à utiliser la Plateforme VISITME.Doctor :

- Dans le respect des lois, réglementation et droits des tiers, notamment des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- De manière loyale et conformément à sa destination. Il appartient aux Bénéficiaires notamment :
- De satisfaire aux obligations en matière de sécurité, conformément à l'article « Sécurité » des présentes CGS ;
- D'utiliser la Plateforme VISITME.Doctor, l'outil ses Services et Contenus dans le respect des présentes CGS et des dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- De ne pas commercialiser tout ou partie des Services ou Contenus, ou de l'outil, accessibles via la Plateforme VISITME.Doctor.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs dispositions des présentes CGS, leur accès à la Plateforme VISITME.Doctor pourra être, unilatéralement, de plein droit et sans préavis,

temporairement suspendu ou définitivement bloqué.

Article 13 : CAS DE FORCE MAJEURE

VISITME.Doctor ne sera pas tenue responsable en cas d'inaccessibilité de la Plateforme VISITME.Doctor et de ses Contenus et Services ou de l'outil causée par des événements hors de son contrôle qui ne pouvait être raisonnablement prévus et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et empêchant l'exécution de ses obligations (« Cas de Force Majeure »).

L'exécution des présentes CGS sera suspendue tant que durera le Cas de Force majeure et VISITME.Doctor s'efforcera dans la mesure du possible de faire cesser le cas de Force Majeure ou de trouver une solution lui permettant d'exécuter ses obligations contractuelles malgré le cas de Force Majeure.

Si l'empêchement est définitif, l'inscription du Bénéficiaire sera résiliée.

Article 14 : SECURITE

De manière générale, la préservation de la sécurité des données à caractère personnel des Bénéficiaires leur impose :

- De ne jamais communiquer des données de santé les concernant par email ;
- De respecter les consignes de sécurité et notamment les règles relatives à la définition et au changement de vos éléments d'authentification ;
- De respecter la gestion des accès au Compte personnel, en particulier, ne pas utiliser les éléments d'authentification d'un

autre Bénéficiaire, ni chercher à connaître ces informations ;

- De garder strictement confidentiels leurs éléments d'authentification et ne pas les dévoiler à un tiers, quelles que soient ses qualités et activités professionnelles ;

- D'avertir VISITME.Doctor de tout dysfonctionnement technique constaté et de toute anomalie découverte, telle que les intrusions.

Notamment, il appartient aux Bénéficiaires de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger leurs propres données et matériels de la contamination par des virus ou autres formes d'attaques circulant éventuellement via la Plateforme VISITME.Doctor.

Ils sont informés que des interventions techniques au sein de la Plateforme VISITME.Doctor peuvent s'effectuer.

Ils sont également alertés sur l'existence de risques inhérents à l'utilisation des télécommunications et ce, y compris même en présence d'un accès sécurisé tel qu'il est mis en œuvre dans le cadre de la Plateforme VISITME.Doctor, et tout particulièrement en termes de :

- Défaut de fiabilité du réseau Internet ;
- Continuité non garantie dans l'accès à la Plateforme VISITME.Doctor et à ses Contenus et Services ou à l'outil ;

- Performances non garanties, compte tenu notamment de la propagation de virus ;

Toute autre contrainte technique qui n'est pas sous le contrôle et la responsabilité de VISITME.Doctor.

En aucun cas, VISITME.Doctor ne saurait être tenue responsable à votre égard de ces risques et de leurs conséquences préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue.

Enfin, ils sont informés et reconnaissent que toutes les opérations qu'ils effectuent dans le cadre de la Plateforme VISITME.Doctor peuvent être tracées.

Article 15 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

VISITME.Doctor Global LTD est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur la Plateforme VISITME.Doctor, ses Services et Contenus et l'outil, le cas échéant avec l'autorisation des titulaires de ces droits.

L'utilisation de la Plateforme VISITME.Doctor ne confère au Bénéficiaire en aucun cas un droit de propriété sur la Plateforme VISITME.Doctor, ses Services et Contenu ni l'outil.

15.1 Contenus et Services

Toute utilisation, reproduction, copie, diffusion d'un ou de plusieurs Services ou Contenus de la Plateforme VISITME.Doctor pour un usage autre que privé est interdite.

L'ensemble des Contenus et Services de la Plateforme VISITME.Doctor, incluant de manière non limitative, le nom de domaine, les textes, la charte graphique, les graphiques, les photographies, les dessins, les sons, les images, audio et vidéo, mais également l'arborescence, le plan de navigation, la conception et l'organisation

de ses rubriques, leurs titres, existants ou à venir, est protégé par des droits de propriété intellectuelle, détenus ou revendiqués par VISITME.Doctor, avec l'autorisation des titulaires de ces droits, le cas échéant.

Ces Contenus et Services sont exclusivement destinés à l'information des Bénéficiaires et à leur usage personnel. Ils bénéficient sur ces Contenus et Services d'un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif.

Sauf autorisation expresse et préalable de VISITME.Doctor, les Bénéficiaires s'interdisent toute reproduction, représentation et utilisation autre que celles visées ci-dessous et notamment :

- Toute adaptation, mise à disposition du public à sa demande ou non, distribution, rediffusion sous quelque forme que ce soit, mise en réseau, communication publique, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie des œuvres, prestations, et tous éléments protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle reproduits au sein de la Plateforme VISITME.Doctor ;
- Tout lien, accès, modification, ajout, suppression qui porte sur le système de traitement automatisé de l'édition en ligne et qui modifie les conditions de publication ou la politique éditoriale. Tout manquement à ces obligations constituerait une contrefaçon sanctionnable, une faute intentionnelle susceptible d'exposer le Bénéficiaire à des poursuites civiles et pénales.

15.2 Bases de données

VISITME.Doctor est producteur et propriétaire de tout ou partie des bases de données, leur structure et leurs contenus, composant la Plateforme VISITME.Doctor ou produites dans le cadre de la mise en œuvre des Services, sous réserve des droits détenus par ses Partenaires, le cas échéant.

En accédant à la Plateforme VISITME.Doctor, les Bénéficiaires reconnaissent que les données la composant ou produites dans le cadre de la mise en œuvre des Services sont légalement protégées, et, il leur est interdit notamment d'extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle, du contenu des bases de données figurant au sein de la Plateforme VISITME.Doctor auquel ils accèdent ainsi que d'en faire l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement et quantitativement non substantielles, lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale.

15.3 Marques, signes distinctifs et logos

Sauf précision contraire, toutes les marques utilisées au sein de la Plateforme VISITME.Doctor sont la propriété de VISITME.Doctor, ou des Partenaires, le cas échéant.

Sauf autorisation expresse et préalable de VISITME.Doctor ou de ses Partenaires, toute reproduction, (totale ou partielle) et usage de ces marques, figuratives ou non, appartenant à VISITME.Doctor et à ses Partenaires expose le Bénéficiaire à des poursuites judiciaires.

Article 16 : MODIFICATIONS DES CGS ET EVOLUTIONS DE LA PLATEFORME VISITME.Doctor

VISITME.Doctor se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGS ou les règles concernant l'utilisation de la Plateforme VISITME.Doctor, de ses Services et Contenus ou de l'outil.

VISITME.Doctor se réserve en outre le droit de faire évoluer la Plateforme VISITME.Doctor, les Services, l'outil et les Contenus. Des modifications techniques pourront intervenir sans préavis de la part de VISITME.Doctor.

Les Bénéficiaires seront informés de la mise en ligne au sein de la Plateforme VISITME.Doctor de chaque nouvelle version des présentes CGS et pourront être invités à les accepter à nouveau.

En toutes hypothèses, le fait de continuer à utiliser la Plateforme VISITME.Doctor après toute modification des CGS entraîne l'acceptation des modifications des CGS.

Enfin, VISITME.Doctor se réserve le droit de suspendre provisoirement ou définitivement l'accès des Bénéficiaires à la Plateforme VISITME.Doctor, sans délai, ni contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 17 : RESILIATION DE L'INSCRIPTION

17.1 A l'initiative de VISITME.Doctor

Les Bénéficiaires acceptent que VISITME.Doctor se réserve le droit de résilier immédiatement leur accès à la Plateforme VISITME.Doctor sans préavis ni mise en demeure ni indemnité de quelque nature que ce soit, à l'échéance du contrat avec le Partenaire, ou en cas de manquement à l'une quelconque des obligations

décrites aux présentes CGS, ou à la législation en vigueur. Sans limitation de ce qui précède, sont notamment susceptibles de fonder une résiliation de leur inscription :

- Les infractions ou violations des présentes CGS ;
- Le non-respect d'une disposition légale ou réglementaire en vigueur ;
- Une tentative de connexion non autorisée, par une utilisation frauduleuse du système ou par une usurpation des éléments d'authentification ;
- Un empêchement définitif.

17.2 A l'initiative du Bénéficiaire

À tout moment, les Bénéficiaires ont la possibilité de résilier leur inscription à la Plateforme VISITME.Doctor en adressant une demande à l'adresse électronique suivante : info@VISITME.Doctor.

Ils sont informés que la résiliation de leur inscription à la Plateforme VISITME.Doctor n'entraînera pas la suppression automatique des données à caractère personnel les concernant. Elles seront conservées, dans le respect des exigences posées par la réglementation en vigueur, ce qu'ils acceptent expressément.

Leur attention est également attirée sur le fait qu'à l'issue de cette action, ils ne seront plus en mesure d'accéder à la Plateforme VISITME.Doctor, aux Services et Contenus.

Article 18 : LOI APPLICABLE

Les présentes CGS sont régies par la loi belge.

Les Bénéficiaires reconnaissent que, de manière générale, toute information qui est diffusée dans le cadre de la Plateforme VISITME.Doctor est susceptible de ne pas être cohérente ou appropriée en dehors de la population visée pour l'utilisation de la Plateforme VISITME.Doctor.

A défaut de règlement amiable, tout litige relatif à la Plateforme VISITME.Doctor ou en relation avec son utilisation sera soumis aux tribunaux belges, à Bruxelles en section francophone et ce, quel que soit le lieu de résidence du Bénéficiaire.

Article 19 : CESSION

VISITME.Doctor peut céder les présentes CGS à tout moment à une filiale ou à un successeur, quelle que soit l'opération.

Les Bénéficiaires sont informés et reconnaissent qu'ils ne sont pas autorisés à céder les droits dont ils disposent en application des présentes CGS à un tiers, sans l'autorisation expresse et préalable de VISITME.Doctor.